



## Compte-rendu du Collectif formation syndicale

du 29 octobre 2019

Participants : Dominique Duhamel (UFSE), Cyril Papon (Chancelleries-SJ), Cécile Drilleau (SNTEFP - Travail), Jean-Robert Szklarz (UFSE), Willy GARING (SNPTRI), Jean-Luc Antonucci (FERC SUP), Véronique Pascalides (DGFIP), Sylvie Lagarde (Culture), Guylaine Fabulas (MAE),

### L'ordre du jour était le suivant :

- suivi des travaux du collectif du 9 juillet ;
- préparation du plan de formation pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020 ;
- préparation de l'intervention à la CE UFSE-CGT du 31 octobre.

La réunion du collectif a débuté par un point d'étape du plan de formation 2019. Les travaux du collectif formation syndicale se sont centrés sur le « Plan de formation pluriannuel » adopté par la CE de l'UFSE-CGT, particulièrement sur les priorités fixées pour 2019. Constat est fait que nous avons pris du retard et rencontré des difficultés.

D'une part, force est de constater que l'actualité liée à la loi dite de transformation de la FP a fortement perturbé la réalisation de nos modules, prévue dans les formations prioritaires, notamment parce que les militants ont été mobilisés sur ce sujet et les mobilisations à mener contre AP 2022.

Si le module sur les CAP a été réalisé en début d'année 2019, celui-ci est déjà à mettre à jour. Pour les autres modules CHSCT, CT et instances médicales, il a semblé raisonnable au collectif, à défaut d'obtenir le retrait de la loi, d'en reporter la réalisation pour 2020 après la publication des textes de la loi et des décrets et ordonnances.

D'autre part, si beaucoup de syndicats et de Fédérations annoncent des plans de formation, force est de constater que la mutualisation n'a peu ou pas fonctionné, pour plusieurs raisons. Soit les militants ont trop peu de disponibilités, soit les formations se déroulent sans avoir véritablement de modules construits.

Nous devons donc avoir un plan de formation pour 2020 qui correspondent aux besoins mais aussi à nos capacités de réaliser des modules et des sessions de formation.

### 1. SUIVI DES TRAVAUX DU COLLECTIF DU 9 JUILLET :

#### · **Stage outre-mer : 5 jours :**

Des contacts ont été pris avec les animateurs du stage, Gaëtan Silène (UFSE) et Casimir (FDSP), qui vont retravailler le contenu du stage pour une session en 2020.

Le collectif estime que la durée pose un problème : un peu longue et difficulté à mobiliser les camarades. Nous proposons un stage de 3 jours (1j sur l'histoire, 1 j sur la FP-évolution/droits, 1j sur CGT et Outre-mer/vie syndicale). Il ne s'adresserait pas qu'aux originaires mais aussi aux militants intéressés (rappel que de nombreux syndicats accueillent des salariés de l'outre-mer).

La question du financement a été posé : stage FP donc en discuter dans les 3 versants.

Le collectif propose de rencontrer les camarades après la CE.

Autre question des formations dans l'outre-mer : JRS rappelle qu'il y a des besoins exprimés sur d'autres sujets que ce stage, mais quelle que soit la formation, cela doit être discuté en lien avec le collectif confédéral et les CGT locales.

- **Stage juridique- procédure contentieuse et accompagnement syndical : 2 jours**

L'animateur Philippe Péchoux, est d'accord pour un stage en 2020.

Au vu du descriptif fourni, le collectif propose ce stage sur 2 à 3 jours. Il précise que ce stage s'adresse aux dirigeants, en particulier ceux qui s'occupent des pôles juridiques de leur syndicat, plutôt qu'à l'ensemble des syndiqués. Rappel que le recours juridique est un dernier recours, la démarche syndicale est avant tout collective dans la construction du rapport de force : peut-être voir à ajouter dans le stage un aspect sur ce point.

La demande d'aide juridique étant croissante, le collectif propose d'élargir le nombre de formateurs (avec une formation de formateurs) et de contacter Sarah Silva-Descas qui est à DLAJ.

- **Dialogue social et IRP**

Le collectif propose à la CE de modifier cette formation : faire un module permanent de 2 jours « Dialogue social et représentativité - IRP » pour tenir compte des évolutions liées à la loi de transformation de la FP. Ce module sera enrichi d'une partie « processus électoral » l'année des élections professionnelles.

- **Rémunération et salaire** : un plan détaillé sera proposé par Dominique au prochain collectif.

- **Les formations élus et mandatés :**

- **CAP** : module à mettre à jour. Dominique propose d'intégrer les modifications suite à la loi FP sur les lignes directrices de gestion des mobilités et promotion et de ne plus réserver ce stage qu'aux élus CAP ; plan détaillé à refaire pour le prochain collectif ;

- **CCP** : module réalisé mais voir avec la BAR non titulaire son contenu (avec un Guide NT en support) et proposé le plan détaillé au prochain collectif ;

- **Instances médicales** - Dans la loi FP, 2 ordonnances vont impacter ce domaine : une 1<sup>ère</sup> qui doit revoir toutes les instances médicales (dans les 15 mois de la loi, soit autour de fin 2020) et une autre sur les congés maladie et temps partiel thérapeutiques, etc, (dans les 12 mois de la loi, soit été 2020). Toutefois, compte tenu des fortes demandes le collectif propose de travailler un module dès 2020 afin d'armer les militants.

Équipe d'animatrices disponibles : Sylvie, Véronique, Cécile et Dominique.

Objectif de construire le module le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 pour le tester fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, sachant que ce module sera évolutif.

- **Santé au travail et CHSCT** : rappel que ce stage est scindé en deux modules. Cyril proposera (avec Pierre et Michel B) un déroulé détaillé :

- du module Santé au travail au collectif de janvier

- du module élus et mandatés CHSCT – si possible au collectif de janvier.

- **CT** : en rediscuter au collectif et à la CE compte tenu des évolutions de la loi FP.

- **Stage d'accueil :**

Après discussion, sur le contenu des stages confédéraux du nouveau parcours de formation, et particulièrement du stage « s'impliquer dans la CGT » qui remplace le stage d'accueil des nouveaux syndiqués, le collectif a estimé qu'il ne correspondait pas aux besoins exprimés et aux spécificités de notre champ de la Fonction publique.

Le collectif proposera donc pour la CE :

✓ le contenu du stage avec 4 thèmes pivots incontournables :

- Le syndiqué : partir de son travail et/ou des raisons de son adhésion à la CGT pour arriver à l'importance de son rôle et de l'action collective dans la Fonction publique ;
- La CGT : partir du syndiqué pour construire l'organisation des structures de la CGT (et des niveaux de cotisation) ; introduire des éléments sur l'historique du syndicalisme ;

- La démarche et action revendicative de la CGT : construire des premières connaissances sur le champ et la nature des revendications, sur la démocratie au cœur de la démarche revendicative et sur les moyens d'action ;
- La Formation syndicale : montrer les enjeux de la formation syndicale, la démarche de formation de la CGT et les principales formations proposées. Susciter l'envie de continuer le parcours de formation. .

Proposer ensuite des thèmes complémentaires ( Histoire du syndicalisme, Fonction publique et salariat, Syndicalisme et choix de société, etc..) pour l'animateur afin de répondre aux attentes des stagiaires, ou pour envisager un stage sur deux jours.

- de réaliser une formation de formateurs en 2020, afin que chaque syndicat ait au moins un formateur pour ce module d'accueil.

## 2. PLAN DE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2020 :

Formations élu.es et mandaté.es	STAGE CAP	1 <sup>er</sup> trimestre
	STAGE CCP	1 <sup>er</sup> trimestre
	STAGE INSTANCES MEDICALES	fin du 1 <sup>er</sup> semestre
	STAGE SANTE AU TRAVAIL	1 <sup>er</sup> trimestre
	STAGE CHSCT	2 <sup>ème</sup> trimestre
Formation pour la prise de responsabilité	STAGE « ACCUEIL »	1 <sup>er</sup> trimestre
Formations pour outiller les adhérent.es et militant.es	STAGE JURIDIQUE	mai
	STAGE OUTRE-MER	juin
	STAGE REMUNERATION/SALAIRE	2 <sup>ème</sup> trimestre

## 3. INTERVENTION À LA CE :

Le collectif propose pour le rapport à la CE :

- ✓ Un point rapide de bilan sur les réalisations et difficultés ;
- ✓ Un point d'étape des modules en cours et des propositions de contenu des stages ;
- ✓ Une présentation du module « accueil »
  - Une présentation du projet de Plan de formation pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Ces deux derniers points étant soumis au vote de la CE.

- ✓ Une proposition de faire un questionnaire aux syndicats et fédérations (recensement des besoins, plan de formation (bilan 2019 et projet 2020), recensement des référents et des animateurs) et d'avoir une rubrique plus visible « formation syndicale » sur le site.

---

Une prochaine lettre de la Formation syndicale sera envoyée après les décisions de la CE.

Dominique proposera des dates pour le prochain collectif du mois de janvier.